ACADÉMIE DE NORMANDIE Liberté Égalité Fraternité	**Baccalauréat Session 2024** Éducation Physique et Sportive Enseignement optionnel _ Epreuve ponctuelle Première	200M SAUVETAGE AQUATIQUE

DOCUMENT JURY

1/ Principe de l'épreuve

Le Savoir-Nager est un préalable à toute inscription pour cette épreuve : une capacité à nager en sécurité sera vérifiée lors de l'échauffement avant l'épreuve.

En fonction des conditions matérielles et du nombre de lignes d'eau disponibles : 2 à 4 candidats par série. Un candidat est évalué par 2 jurés.
Deux jurés non-évaluateurs sont mis à disposition pour le replacement des obstacles éventuellement déplacés après le passage des candidats ainsi que pour le repositionnement des mannequins dans le bassin.

2/ Organisation de l'épreuve

Étape1 (phase de présentation et d'observation : 30 minutes)
- Appel, signature, vérification des cartes d'identité et des convocations.
- Présentation de l'épreuve.
- Les candidats observent le parcours présenté par les jurés.

Etape 2 (phase d'échauffement et construction du projet personnel : 30 minutes)
- Les candidats s'échauffent individuellement.
- Retour des candidats dans les tribunes après l'échauffement.
- Les candidats remplissent leur fiche individuelle de projet.
-

Étape 3 (phase d'évaluation : le temps est fonction du nombre de candidats)
- Par série d'appel, les candidats remettent leur fiche individuelle à leur jury.
- Réalisation de l'épreuve.

3/ Modalités d'évaluation

Les jurés observent et évaluent les candidats selon les critères définis par le référentiel national.
Chaque jury s'appuie sur les documents suivants pour évaluer les candidats :
- Le référentiel national de l'épreuve.
- Le plan de l'organisation matérielle de l'épreuve.
- La fiche de notation élève.
- La fiche de notation collective.

4/ Organisation matérielle de l'épreuve

A- Epreuve pratique dans l'eau 12 points :

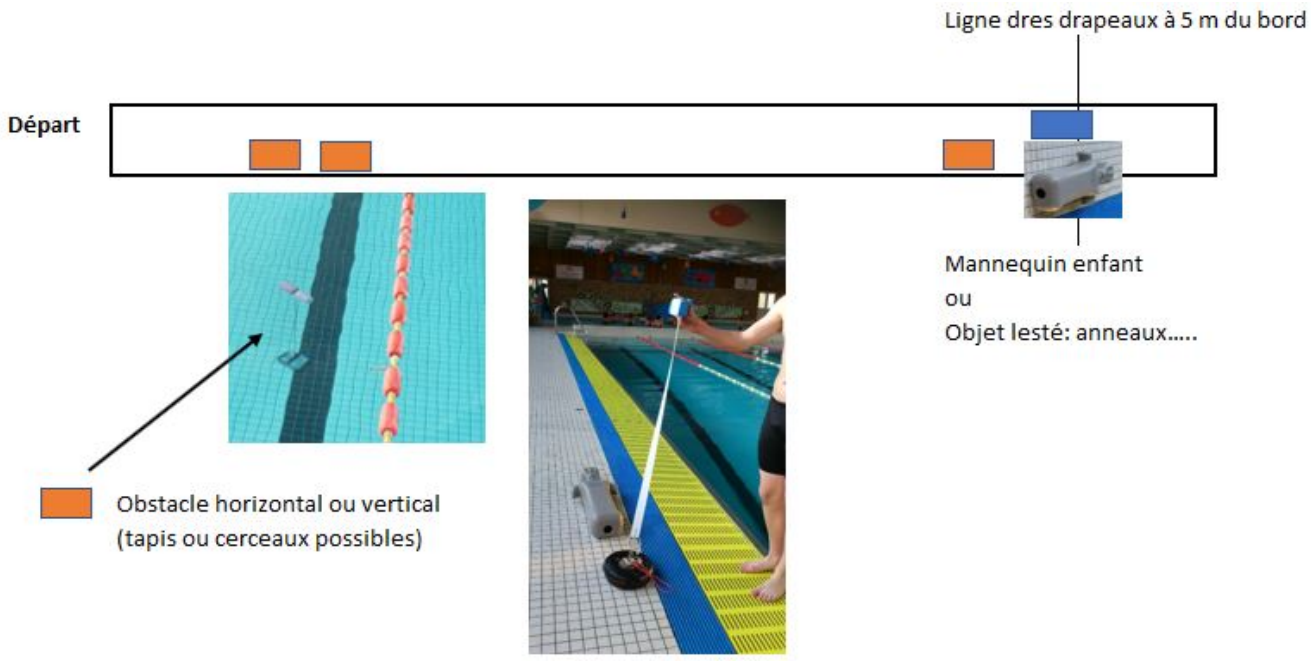

L'épreuve est un 200m composé d'un 175m de nage d'approche avec obstacles (verticaux et horizontaux) + 25m de remorquage d'un objet lesté ou d'un mannequin enfant.

L'ensemble devra être réalisé dans un temps maximal de 5m45 pour les garçons, 6m15 pour les filles.
Tout candidat qui dépasse le temps imparti est arrêté.

Le candidat fait le choix avant le début de l'épreuve d'un parcours de difficulté gradué :

- Un parcours Vert : 5 obstacles de même nature + recherche et remorquage de l'objet lesté.
- Un parcours Bleu : 5 obstacles horizontaux et verticaux + recherche et remorquage de l'objet lesté.
- Un parcours Rouge : 7 obstacles horizontaux et verticaux + recherche et remorquage de l'objet lesté.
- Un parcours Rouge : 7 obstacles horizontaux et verticaux + recherche et remorquage du mannequin enfant.

Un contact (cerceaux ou tapis) ou une partie du corps émergée entrainera des pénalités de 0.5 points à chaque obstacle
Un évitement d'obstacle entraîne une pénalité de -1 point.

Parcours non terminé ou temps imparti dépassé = 0 point que les 8 points possibles.
Il y a deux points sur la qualité du remorquage et deux points sur la conformité du projet annoncé.

NB : Afin de réaliser l'épreuve dans les conditions les plus naturelles, aucun matériel d'aide à la flottaison (pull boy) ou d'aide à la propulsion (palmes) ne pourra être utilisé par le candidat.

B- Epreuve orale de 15' sur 8 points :

- 5' de présentation sur un thème d'étude choisi par le candidat
- 10' de questionnement

  Les questions du jury permettent d'approfondir certains éléments de l'exposé du candidat et d'apprécier sa culture sportive et sa capacité à faire des liens avec sa propre pratique.